

1. Première connexion à l'extranet iMuse

Munissez-vous au préalable de l'identifiant reçu par courrier/mail et cliquez sur

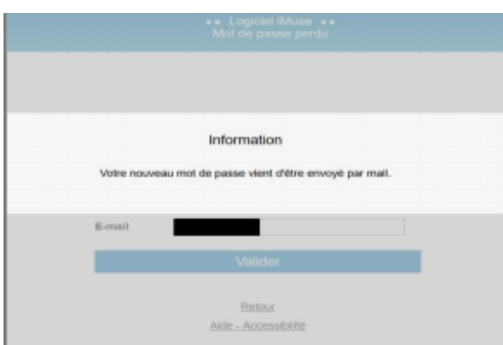
<https://www.imuse-ccsevre Loire.fr/extranet/usager>



1 Cliquez sur Mot de passe perdu



2 Entrez votre identifiant
Renseignez votre adresse mail
Cliquez sur Valider



3 Connectez-vous à votre boîte mail
Copiez le mot de passe reçu (voir dans Spams)
Retournez à la 1^{ère} fenêtre
Vous pouvez renseigner les différents champs



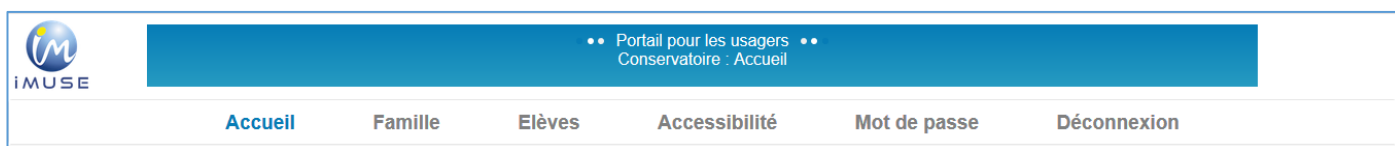
Attention : Conservez bien vos identifiants, indispensables à toute future connexion.

En cas de perte, il vous faudra reprendre cette procédure.

A chaque demande de mot de passe, un nouveau sera généré avant envoi, rendant le précédent obsolète. Vous pourrez personnaliser vos identifiants une fois la première connexion établie.

2. Utilisation du Portail Usager

a. Présentation



Votre compte usager va vous permettre dans un premier temps de procéder à la réinscription administrative de vos enfants (ou la vôtre), de mettre à jour vos données personnelles et de télécharger l'ensemble des documents nécessaires à votre réinscription.

Accessible toute l'année, vous pourrez par la suite consulter le suivi pédagogique de chaque élève, les absences ainsi que les informations de facturation.

Les champs **en jaune** sont obligatoires. Vous devez impérativement les renseigner pour pouvoir enregistrer votre dossier.



Pour toute inscription d'un nouvel élève, y compris dans la même famille, il est nécessaire de passer par la procédure de «pré-inscription» - toutes les informations sur le site de la CCSL : <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>

b. Personnalisation du mot de passe

Vous pouvez à tout moment personnaliser votre mot de passe. Celui-ci est confidentiel et l'école de musique n'a pas accès à cette information.

Le nouveau mot de passe doit avoir une longueur de 8 à 20 caractères et contenir au moins une lettre majuscule, une lettre minuscule et un chiffre.

En cas de perte de mot de passe, reportez-vous à la rubrique « 1. **Première connexion** ».

c. Onglet Famille

i. Identité

- Vérifiez vos coordonnées administratives (adresse/mail)
- Vérifiez / renseignez votre adresse postale
- Renseignez au moins 1 numéro de téléphone de contact (si possible portable)
- Vérifiez l'adresse mail

Ces informations sont indispensables pour nous permettre de communiquer ultérieurement avec vous.

- Indiquez en bas de page votre choix de mode de facturation :
 - En 1 fois – paiement en octobre
 - En 3 fois – paiement en octobre, janvier et avril
 - En 8 fois – paiement mensuel, d'octobre à mai

Vous pourrez payer par prélèvement bancaire (RIB à fournir + mandat de prélèvement à compléter – voir plus bas), par chèques, chèques vacances et e-pass culture.

Pensez à enregistrer les modifications.

ii. Documents Fournis

Nom du document	Nom du fichier	Date	Heure	Taille (Mo)	Etat	Consulter
Attestation Quotient Familial	-	-	-	0,00	A fournir	
Mandat de prélèvement	-	-	-	0,00	A fournir	
RIB	-	-	-	0,00	A fournir	

Dans cette rubrique, vous pourrez importer / joindre à votre dossier les documents suivants :

- Attestation de Quotient Familial : disponible sur www.caf.fr / avis d'information CAF ou MSA le plus récent avant la date d'inscription.

⚠ En l'absence d'attestation, le tarif maximal (QF> 2200) sera appliqué

- Si vous optez pour le prélèvement en 1, 3 ou 8 fois, importez ici votre RIB et le mandat de prélèvement complété – formulaire vierge téléchargeable sur le site de la CCSL ([2021 CCSL MANDAT-DE-PRELEVEMENT_Ecole-de-musique-Sevre-Loire.pdf](#))

Cliquez sur **Importer (1)** sur la page principale et sélectionnez dans la fenêtre qui s'ouvre le nom du document correspondant **(2)**, sélectionner le fichier sur votre ordinateur (parcourir) et cliquez sur **importer**.

Document -

Parcourir... Aucun fichier sélectionné.

Nom du document: Mandat de 2^e élève

d. Onglet Elève

i. Identité

- Sélectionnez l'élève concerné dans le menu déroulant.
- Vérifiez / Complétez les informations administratives pour chaque élève.
- Cochez l'autorisation de droit à l'image (oui/non) et complétez le niveau scolaire (liste déroulante) pour la saison 2021/2022.
- Pensez à enregistrer

•• Portail pour les usagers ••
Conservatoire

Elèves Accessibilité Mot de passe

[Menu déroulant]

Identité Cours Réinscription Documents fournis

ii. Cours

Pour l'instant, aucune information n'est accessible ici. Vous y trouverez plus tard la liste des cours auxquels vous ou vos enfants sont inscrits.

iii. Réinscription

- Cochez la case Réinscription Administrative.

[Menu déroulant]

Identité Cours Réinscription Documents fournis

Aucun cours attribué.

Réinscription administrative

- **Pièces à fournir – Famille** : Vous retrouverez ici les documents administratifs que vous avez déjà importés. Vous pouvez également les importer depuis cette page.

- **Pièces à fournir – Elèves** :

- Téléchargez et complétez le formulaire de réinscription pédagogique (<https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique/>) puis importez le dans votre dossier – (voir plus haut, procédure identique).

- Il est nécessaire de remplir un formulaire par élève

- Dans ce formulaire, vous devez renseigner vos choix de cours pour la saison 2021-2022 :

- ⇒ **Jardin / Eveil Musical / Eveil Musique et Danse** : choisir un seul cours

- ⇒ **Parcours découverte** : choisir 2 parcours, l'un pour le premier, l'autre pour le second semestre. La constitution définitive des groupes vous sera communiquée ultérieurement

- ⇒ **Cursus Instrumental Enfant / ados** : choisir l'instrument et le cours de pratique collective ainsi qu'un cours de culture musicale pour les élèves collégiens de la 5^{ème} à la 3^{ème}. Les 2 (ou 3 cours) sont inclus dans le tarif.

- ⇒ **Cours Adultes** : choisir l'instrument et une pratique collective (facultatif)

- ⇒ **Pratiques collectives seules** : Certaines pratiques collectives sont accessibles sans inscription en cours instrumental. C'est le cas des chœurs (enfants, ados, adultes) notamment. Certaines pratiques collectives adultes sont réservées aux musiciens non débutants.

- Vous pouvez noter toute information complémentaire que vous jugerez utile dans le cadre réservé.

- Cochez « **j'accepte** » et validez.

- Vous recevrez alors un message de confirmation indiquant que votre demande a été prise en compte, puis dans un deuxième temps une confirmation d'inscription ou l'information du placement de votre dossier sur liste d'attente.

⚠ Il n'est pas possible de choisir des cours sur deux pôles différents pour un même élève – par exemple instrument sur le pôle Loire et pratique collective sur le pôle Sèvre ou encore Parcours 1 sur le Pôle Loire et Parcours 4 sur le Pôle Sèvre.

⚠ Le nombre de place étant limité, les inscriptions seront confirmées suivant l'ordre de réception des dossiers complets.